



CE VENDREDI 8 MARS MARQUONS LE COUP !



QUITTONS NOS POSTES DE TRAVAIL A 15H40

Alors tu te dis pourquoi 15H40 ??? Minute papillon on va te répondre ! ☺

En France, les femmes salariées travaillent **GRATUITEMENT** à partir de 15H40 chaque jour. Oui, oui tu as bien lu...

Montrons que nous les salariés de SOITEC, nous refusons toutes les inégalités, les discriminations et les injustices faites aux femmes et cela chaque jour. Ce combat ne doit pas seulement être celui des femmes mais aussi celui des hommes car vous avez tous une mère, une femme, une fille, une sœur... Alors les collègues soyons et solidaire !

Quelques faits qui, nous l'espérons, vous donneront envie de vous mobiliser vendredi :

- Les femmes sont moins payées que les hommes : 27% en moyenne en France et SOITEC ne déroge pas à la règle (discrimination au salaire et/ou à l'évolution)
- Elles sont 30% à travailler à temps partiel. Dans la majorité ce temps partiel est subi et génère pour ces femmes de la précarité
- Elles sont souvent cantonnées dans les métiers les moins bien rémunérés alors que ces mêmes métiers ont souvent une très forte valeur ajoutée sociale (aide à la personne, médical etc...)
- Elles n'ont pas les mêmes déroulés de carrières à diplôme égal. Incompétentes ?! On sait très bien que non ! ☺
- Elles touchent à la retraite \approx 39% de moins que les hommes (salaire moins élevé + déroulé de carrière)
- Le travail domestique est (encore) à 72 % réalisé par les femmes

Si toi aussi, tu trouves que ces faits sont complètement dingues, rejoins la CGT et les nombreuses associations / ONG organisatrices ce 8 MARS 2019 pour la une manifestation. Rdv devant l'hôpital NORD de la Tronche.

Pour finir de te convaincre de la nécessité de MARQUER LE COUP
Lis le verso stp !



CETTE MOBILISATION DOIT COMMENCER DANS NOTRE ENTREPRISE !

Ce mardi matin a eu lieu la première réunion de négociation consacrée à notre nouvel accord égalité Femme/Homme à Soitec. Depuis plusieurs mois, la CGT Soitec vous interpelle sur ce sujet et souhaite qu'un réel PACTE soit mis en place entre les organisations syndicales et la Direction pour sortir de la politique RH inefficace des petits pas. D'autant plus que la situation économique favorable de l'entreprise pourrait nous permettre d'être volontariste en faveur des femmes de l'entreprise dont beaucoup d'entre elles sont discriminées depuis des années.

Cet accord doit à la fois allier des mesures préventives en s'attaquant aux rapports de domination, aux stéréotypes (...) pour modifier en profondeur nos comportements (F & H) mais également curatives pour réajuster les positionnements salariaux et hiérarchiques des femmes dans l'entreprise. La CGT Soitec a d'ores et déjà demandé à la direction de chiffrer le coût de l'égalité professionnelle à Soitec car les bonnes intentions doivent nécessairement être couplées avec des faits.

Dernier point, ce PACTE pour l'égalité professionnelle à Soitec ne doit pas se faire au détriment de la population masculine mais par un alignement par le haut en faveur des femmes. En effet, la situation actuelle incombe à notre Direction qui, pendant des années, n'a pas fait respecter la parité et l'égalité entre les F & les H dans l'entreprise ce qui est répréhensible par la loi et doit donc être traitée en conséquence.

Les premières revendications de la CGT Soitec pour l'égalité professionnelle

- Plan de rattrapage des évolutions des femmes sur 3 ans
 - Hors enveloppe NAO
 - Focus sur les Ingénieurs / Cadres & Fonctions supports (problème très marqué)
- Enveloppe de rattrapage salarial (50k€/an)
- Mise en place d'une filière agent process vers tech process (similaire à celle existante en maintenance dans laquelle les hommes sont très majoritaires)
 - Objectifs chiffrés en termes d'évolutions à l'issue de l'accord
- Mise en place d'une vraie mesure non discriminatoire lors d'un congé maternité comme le prévoit la loi (L1225-6)
 - Garantie à minima de la moyenne NAO si absence > 10 semaines (congé maternité : 16 semaines) sur période de référence (année fiscale)
- People Review : commission sur les évolutions (septembre de chaque année)
 - Présence de salariés représentants du personnel avec droit de véto si les évolutions proposées ne respectent pas la parité et l'égalité professionnelle
- Temps partiel ouvert à tous (qqsoit le service, qqsoit la CSP)

Des mesures concrètes vont être proposées par notre syndicat à la direction pour lutter contre les rapports de dominations, stéréotypes, harcèlements (...) lors de notre prochaine réunion. Sur ce sujet ou les autres revendications, nous comptons sur tes interpellations et ton implication ! 8 mars 15h40 ;-)

Prochaines réunions : 21 mars et 18 avril. Tu veux rejoindre la délégation CGT Soitec pour ces réunions ?
Contacte-nous !